

ANNEXE II Référentiel des activités professionnelles

Le ou la titulaire du BTS Économie sociale familiale (ESF) participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé-hygiène, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement, numérique et vie quotidienne.

Il ou elle assure différentes fonctions :

- expertise et conseil technologiques en vie quotidienne ;
- organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement ;
- animation, formation en vie quotidienne ;
- communication professionnelle et animation d'équipe ;
- participation à la dynamique partenariale.

Il ou elle met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics concernés : bénéficiaires, usagers, consommateurs, clients et professionnels. Il ou elle participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable.

Dans le cadre de ses missions, il ou elle contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics.

Il ou elle peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social

L'action de ce professionnel ou cette professionnelle se déroule dans le respect du droit des usagers et de l'éthique professionnelle.

Les emplois concernés

Les emplois pour ces professionnels se situent dans différentes structures publiques et privées, notamment :

- associations tutélaires ;
- associations de consommateurs ;
- associations familiales ;
- associations du secteur social ou d'action sociale ;
- collectivités territoriales ;
- centres sociaux ;
- fournisseurs d'énergie ;
- établissements d'hébergement pour personnes âgées (Résidence autonomie, résidence-service, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ;
- établissements pour adultes et familles en difficulté (CHRS, résidence sociale, pension de famille, CADA) ;
- établissements et services sociaux médico-sociaux pour enfants ou adultes handicapés (résidence- accueil, ESAT, IME, DAME, SAVS, SAMSAH) ;
- établissements et services en faveur des enfants (maisons d'enfants à caractère social), structures d'accueil de la petite enfance (RAM) ;
- organismes de réhabilitation, rénovation et gestion locative de logement ;
- structures des bailleurs sociaux ;
- structures d'insertion par l'activité économique ;
- services en prévention santé ;
- ressourceries, friperies ;

- établissements de santé.

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. À titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

- animateur prévention santé ;
- animateur famille, animateur senior ;
- animateur médiation sociale ;
- animateur en consommation ;
- référent famille ;
- conseiller habitat ;
- conseiller budget ;
- chargé de gestion locative ;
- conseiller en économie domestique ;
- conseiller en énergie ;
- responsable, animateur de collecte ;
- conseiller aux tuteurs familiaux ;
- responsable vie quotidienne dans un établissement.

Les poursuites d'études

Les titulaires du BTS ESF peuvent avoir accès à la formation vers le Diplôme d'Etat de Conseiller en économie sociale familiale, diplôme de travail social de grade licence, et à des licences professionnelles particulièrement en économie sociale et solidaire (ex. gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire), en intervention sociale (ex. accompagnement de publics spécifiques, insertion et réinsertion sociale et professionnelle), ou à orientation logement social (ex. montage et gestion du logement locatif social).